

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS
CHECK AGAINST DELIVERY

DÉCLARATION DE
LA DÉLÉGATION CANADIENNE

LORS DE

LA 50^E SESSION DE LA COMMISSION DES NATIONS UNIES
SUR LA CONDITION DE LA FEMME

NEW YORK, LE 1^{ER} MARS 2006

STATEMENT BY
THE DELEGATION OF CANADA

TO

THE 50TH SESSION OF THE UNITED NATIONS
COMMISSION ON THE STATUS OF WOMEN

NEW YORK, 1 MARCH 2006

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les membres des délégations,

Il me fait plaisir de m'adresser à la Commission cette année, alors qu'elle donne suite à l'examen et à l'évaluation de Beijing +10 effectués en 2005 et adopte un plan d'action pour les prochaines années. À titre de membre du dernier Bureau, le Canada souhaite féliciter le nouveau Bureau et lui assurer le soutien de sa délégation.

Nous avons pris connaissance avec intérêt des rapports présentés par le Secrétaire général sur les questions qui nous concernent. Bien qu'ils fassent réfléchir aux améliorations qui s'imposent, nous sommes encouragés par les nombreuses initiatives que les États membres et un grand nombre d'éléments du réseau des Nations Unies ont entreprises. En particulier, dans le rapport sur l'intégration des enjeux liés à l'égalité entre les sexes à l'échelle nationale, nous avons remarqué des exemples du leadership manifesté dans divers domaines par de nombreux pays, qui peuvent se révéler une source d'aide et d'inspiration.

Le Canada note avec satisfaction la question de la responsabilisation, qui se retrouve dans l'ensemble d'un grand nombre de rapports du Secrétaire général. Il note aussi l'importance de disposer de statistiques, d'indicateurs et d'autres sources d'information, y compris l'opinion des femmes elles-mêmes, afin d'établir des politiques solides et de prendre de bonnes décisions en matière de mise en oeuvre. Nous avons également remarqué avec intérêt la publication *The World's Women 2005*, qui souligne la nécessité de statistiques et d'indicateurs pour faciliter la production d'analyses comparatives entre les sexes, l'élaboration de politiques et la bonne gouvernance. La semaine prochaine, l'édition 2005 de *Femmes au Canada : rapport statistique fondé sur le sexe* sera rendue publique. Il s'agit d'un vaste recueil de statistiques sur les femmes et les hommes qui connaît un succès de librairie et est très utilisé.

Depuis Beijing +10, le mouvement des femmes du Canada a tenu des consultations régionales, nationales et en ligne axées sur les questions liées à la responsabilisation, y compris sur les indicateurs de l'égalité entre les sexes, secteur qui nous intéresse tout particulièrement. Les résultats des consultations ont justifié qu'on accorde la priorité à la réduction de la pauvreté chez les femmes et à l'amélioration de la situation des femmes autochtones. Dans tous les domaines, les participantes et les participants ont insisté pour que l'on respecte la diversité et que l'on reconnaisse les obstacles que posent à de nombreuses femmes des facteurs tels que la monoparentalité, le racisme, l'orientation sexuelle et la violence à leur endroit. Dans un même ordre d'idée, l'Agence canadienne de développement international (ACDI) a produit un cadre d'évaluation qui met l'accent sur les résultats obtenus en matière d'égalité entre les sexes, afin de s'assurer que ses pratiques respectent ses politiques. De plus, le ministère de la Santé travaille à l'élaboration d'indicateurs adaptés aux deux sexes et à la diversité afin de mieux surveiller l'état de santé des femmes et les résultats cliniques. Le Canada espère profiter des idées et de l'expérience des États membres et des organisations non gouvernementales participant à cette 50^e session. Il compte bien poursuivre au cours des années à venir la discussion qui y aura été amorcée.

Je souhaite maintenant discuter des principaux thèmes qui seront abordés cette année. Premièrement, en ce qui concerne la **participation des femmes au développement**, ma délégation félicite le Secrétaire général d'avoir, dans son rapport, souligné les liens qui existent entre la santé, l'éducation et le travail, ainsi qu'entre ces

questions et la situation socioéconomique globale des femmes tout au long de leur vie. Au Canada, il a été déterminé que la législation sur l'équité en matière d'emploi et les autres mesures d'action positive constituent d'importants outils pour s'assurer que les femmes, de même que les membres des minorités visibles, les Autochtones et les personnes handicapées, puissent bénéficier d'un large éventail de possibilités d'éducation et d'emploi. Les prêts et les bourses d'études, les prestations de maternité et parentales, et l'accès à des services de santé publics, font aussi partie des programmes qui permettent aux femmes de réaliser leurs aspirations et de profiter de leurs diverses contributions < rémunérées et non-rémunérées > au développement socioéconomique du Canada.

Sur la scène internationale, le Canada appuie vivement l'atteinte des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Nous considérons le troisième objectif, à savoir « promouvoir l'égalité et l'autonomisation des femmes », comme un objectif en soi et comme une étape fondamentale pour l'atteinte des autres OMD. Par l'intermédiaire de l'ACDI, le Canada souhaite améliorer l'égalité entre les sexes dans trois grands domaines, à savoir les femmes comme décisionnaires; les droits fondamentaux des femmes et des filles; et l'accès des femmes aux ressources et aux avantages provenant du développement, ainsi que le contrôle par les femmes de ces ressources et avantages.

adaptable. Le recours accru à des groupes interactifs et à des groupes d'expertes et d'experts depuis la réunion de Beijing en est un bon exemple.

De plus, la Commission a récemment mis l'accent non seulement sur ce qui doit être fait, mais aussi sur la façon de le faire. Il s'agit du défi que nous devons relever dorénavant. Nous avons établi des normes de bonne qualité et nous faisons l'acquisition de connaissances. Nous devons maintenant déterminer la meilleure manière d'utiliser la Commission pour favoriser la mise en oeuvre de mesures et l'atteinte de résultats, en particulier là où ceux-ci demeurent difficiles à obtenir. Une façon pragmatique de le faire consiste à tirer des leçons de l'expérience vécue. De l'avis du Canada, il nous revient à tous, participantes et participants à cette 50^e session, de consacrer plus de temps à la Commission et de rechercher des manières novatrices de lui permettre d'atteindre cet objectif.

Contrairement à d'autres, la délégation canadienne n'a pas à effectuer un long déplacement pour venir à New York. Or, l'Europe, l'Afrique et l'Asie sont éloignées du Canada, et les Canadiennes et Canadiens qui travaillent au dossier de l'égalité entre les sexes ont rarement l'occasion de s'entretenir avec leurs homologues de ces régions. *La valeur réelle de la Commission réside dans le fait qu'elle fournit une tribune vraiment unique en son genre permettant des échanges significatifs entre spécialistes travaillant dans des capitales.* C'est un élément que nous devons garder à l'esprit au moment d'examiner les méthodes de travail. Il nous faut chercher délibérément à créer de telles occasions dans le cadre des activités habituelles de la Commission. Nous devons nous employer à faire en sorte que la tribune exceptionnelle offerte par la Commission remplisse cet objectif et fournisse un lieu de rencontre annuelle efficace pour la discussion, l'apprentissage et la prise de décisions.

La mise en oeuvre complète et efficace de la *Déclaration et du Programme d'action de Beijing* demeure notre objectif.

Nous remercions le Bureau pour les propositions qu'il a formulées à cet égard, en particulier pour le temps additionnel consacré à des groupes discutant de questions de fond. Nous appuyons aussi particulièrement les propositions visant l'évaluation du fonctionnement des méthodes et la réalisation d'examen périodiques de la mise en oeuvre des conclusions convenues. Mais nos efforts n'ont pas à en rester là. Le Canada est impatient de partager des idées et de collaborer avec d'autres délégations afin de s'assurer que la Commission répond aux besoins des États membres et qu'elle ait atteint, avec autant d'efficacité et de dynamisme que possible, son but principal, c'est-à-dire accroître l'égalité entre les sexes et améliorer la vie des femmes dans le monde entier.

Merci, Madame la Présidente.